



# **Revue de presse hebdomadaire n°59**

**Semaine :  
Du 19 au 22 Mai 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la  
Corruption**

16-17/05/2009

### **Abdelkrim Boufettass accusé d'escroquerie**

*Le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Marrakech enquête sur l'homme d'affaire Abdelkrim Boufettass à la suite d'une plainte déposée par la société « Chaâbi Lil Iskane » l'accusant d'escroquerie pour lui avoir vendu un terrain litigieux « mamar annakhil » sis à Marrakech. Rappelons qu'Abdelkrim Boufettas avait déposé une plainte contre Khalid Oudghiri, l'ex-président d'Attijariwafa Bank affirmant que ce dernier l'aurait contraint, en usant de sa position, à vendre un terrain à un prix dérisoire au groupe Chaâbi.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

### **Transparency Maroc : la corruption n'épargne pas les écoles**

*L'étude réalisée par Transparency Maroc sur l'analyse du système de gestion et de gouvernance du cycle primaire d'enseignement au Maroc a révélé que la corruption n'épargne pas les écoles primaires. L'enquête qui a été menée auprès de 60 établissements scolaires primaires appartenant à deux grandes Académies Régionales d'Education et de Formation (AREF), celle du Grand Casablanca et celle de Meknès Tafilalet, a révélé que 29 cas de corruption et 13 cas de détournements ont été signalés par les enquêtés. 20 cas de corruption sur les vingt neuf déclarés et 10 cas de détournements sur les 13 déclarés l'ont été dans des écoles fonctionnant dans des conditions précaires.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al%20ahdath%20al%20maghribiya%2016-17-05-09.gif>

*Al Ahdath Al Maghribiya*

18/05/2009

### **Transparency Maroc accueille un atelier régional**

*Transparency Maroc accueille du 20 au 22 mai 2009 un atelier régional dans le cadre du projet Africa Education Watch que Transparency International réalise dans sept pays africains : Ghana, Madagascar, Maroc Niger, Ouganda, Sénégal et Sierra Leone. Cette rencontre permettra aux experts et aux associations qui participent à cette étude étalée sur trois ans de faire l'évaluation commune de sa première phase.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/l%5C%27%E9conomiste%2018-05-09.gif>

*L'Economiste*

## **Combat à fleuret moucheté entre le ministère de l'Intérieur et le PAM**

*C'est une fin de semaine houleuse qu'a vécue la scène politique nationale. Jeudi 14 mai, des informations filtrées dans la presse faisaient état de la discussion lors de la réunion, la veille, du Conseil de gouvernement, d'une note du ministère de l'Intérieur appelant les walis et gouverneurs des différentes régions du Royaume à ne pas retenir les candidatures des parlementaires ayant changé de parti politique après leur élection en septembre 2007. Aussitôt rendue publique, l'information a eu l'effet d'une bombe sur la place politique.*

*Aujourd'hui le Maroc*

## **Meknès : Campagne électorale précoce**

*Des acteurs politiques se sont lancés dans une campagne électorale précoce, à Meknès, au mépris des dispositions légales en la matière et de l'engagement pris par les partis pour la moralisation de la vie publique et le respect des lois électorales. Des véhicules sillonnent les quartiers comme si on était en pleine campagne électorale au vu et au su de tout le monde.*

**19/05/2009**

*L'Opinion*

## **Tétouan : le préfet de police reconnaît les abus de certains de ses éléments**

*Le préfet de police de Tétouan, Hamid El Chnouri, a reconnu, à l'occasion du 53ème anniversaire de la création de la Direction Générale de la Sureté Nationale (DGSN), l'existence d'abus au sein de sa direction. Il a ajouté que certains tentent de dissimuler les décisions prises à l'encontre de quelques éléments.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

## **Transparency International présente la transparence de l'enseignement dans sept pays africains**

*Un atelier régional sera organisé demain à Rabat dans le cadre du projet Africa Education Watch que Transparency International réalise dans sept pays africains : Ghana, Madagascar, Maroc, Niger, Ouganda, Sénégal et Sierra Leone. Cette rencontre permettra aux experts et aux associations qui participent à cette étude étalée sur trois ans de faire l'évaluation commune de sa première phase.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
[http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/attajdid%2019\\_05\\_09.gif](http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/attajdid%2019_05_09.gif)

*Attajdid*

## **Transparency Maroc dénonce la mauvaise gestion dans les écoles**

*Seulement 6,1% des parents sont satisfaits de la scolarité de leurs enfants. 50,2% la jugent moyenne et 13% la trouvent très médiocre. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par Transparency Maroc qui a été présentée, jeudi 14 mai à Rabat, à l'occasion d'une rencontre sur « La gestion et la gouvernance dans le cycle primaire au Maroc ». A noter que 29 cas de corruption et 13 cas de détournement de fonds ont été déclarés par les enquêtés.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
[http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/aujourd%20hui%20le%20maroc%2019\\_05\\_09.gif](http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/aujourd%20hui%20le%20maroc%2019_05_09.gif)

*Aujourd'hui Le Maroc*

### **Des commerçants « fantômes » bénéficient des marchés modèles d'Agadir**

*Des responsables de l'association Moustakbal, affirment que des commerçants « fantômes » bénéficient des magasins dans les marchés modèles «Konifa » d'Agadir, conçus pour accueillir les commerçants ambulants de la ville. Par ailleurs, les responsables de l'association s'interrogent sur l'inertie des autorités face à ces abus et ce malgré les différentes correspondances qu'ils ont adressées à la commune.*

*Al Jarida*

### **Settat : campagne électorale prématurée du président de la commune de Mzoura**

*Un agent d'autorité de la commune de Mzoura dans la province de Settat, a profité des funérailles d'un citoyen pour mener une campagne électorale prématurée au profit du président de la commune. Selon certaines sources, l'agent aurait subi des pressions pour rendre ce service à son président.*

*Al Ittihad Al Ichtiraki*

### **La Cour des comptes au CIH**

*Un comité d'inspection relevant de la Cour des comptes, projette d'élaborer un nouveau rapport sur le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), à la suite de la présentation d'une facture de 8 millions de dirhams afférente à des frais d'hôtellerie. L'audit portera également sur une somme de 130 millions de dirhams relative aux travaux d'aménagement de l'hôtel Riyad Assalam à Casablanca.*

*Asdae*

### **La corruption électorale**

*Les deux jours précédant le dépôt des candidatures ont connu un usage massif de l'argent par plusieurs candidats, qui ont tenté de réintégrer leurs anciens partis, après la publication d'une note du ministère de l'Intérieur, interdisant les candidatures des parlementaires ayant changé de parti politique.*

*Asdae*

### **Plaidoyer pour une loi garantissant le droit d'accès à l'information**

*Les intervenants à une rencontre organisée jeudi à Casablanca, sur le thème « la presse et le droit d'accès à l'information », ont estimé nécessaire que ce droit soit expressément consacré dans la législation en vigueur conformément aux traités et déclarations internationales relatives à la liberté d'expression de la presse.*

*L'Opinion*

## **Transparency Maroc organise un séminaire sur le droit d'accès à l'information : le Maroc à la traîne**

*L'association marocaine de lutte contre la corruption a organisé, le lundi 18 mai au siège de la Fondation Friedrich Ebert à Rabat, le deuxième séminaire maghrébin sur le thème : "Le droit d'accès à l'information, un pilier pour une meilleure gouvernance". Les participants à ce séminaire (Algérie, Tunisie, Mauritanie et Maroc) ont présenté l'état des lieux dans leurs pays respectifs. Selon les intervenants, aucun de ces pays ne consacre expressément le droit d'accès à l'information par une disposition constitutionnelle, même si la plupart des lois fondamentales font référence à des principes généraux tels que "liberté d'opinion, d'expression, de presse, d'association et de réunion".*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
[http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/au%20fait\\_20\\_05\\_09.doc](http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/au%20fait_20_05_09.doc)

*Au Fait*

**20/05/2009**

## **Transparency : la loi oblige les fonctionnaires à « se taire »**

*Lors du séminaire maghrébin organisé par TM sur le thème « Droit d'accès à l'information administrative », les intervenants ont considéré que l'article 18 du dahir du 24 février 1958 portant Statut général de la Fonction publique constitue un obstacle à l'accès à l'information puisqu'il interdit aux fonctionnaires et agents publics de fournir des informations ou de transmettre des pièces ou documents administratifs. Cet article distingue deux cas. Le premier est celui du secret professionnel, dont la violation est prévue et sanctionnée par le Code pénal. Le second a un aspect administratif : celui de l'obligation de discrétion professionnelle, avec une interdiction formelle de communiquer des documents administratifs aux tiers.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/akhbar%20al%20yawm%2020-05-09.gif>

*Akhbar Alyawm*

## **Corruption : Transparency installe un centre d'assistance**

*Transparency Maroc, a mis en place un centre d'assistance juridique anti-corruption. Il a pour objectif d'assister et d'orienter les personnes témoins ou victimes de la corruption. Le centre a également pour ambition d'engager les citoyens dans la lutte contre ce fléau en leur assurant l'appui d'une équipe de professionnels.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/le%20soir%2020-05-09%202.gif>

*Le Soir*

## **Corruption : Atelier régional de Transparency Maroc**

*Du 20 au 22 mai 2009, Transparency Maroc organise un atelier régional dans le cadre du projet Africa Education Watch, que Transparency International réalise dans sept pays africains : Ghana, Madagascar, Maroc, Niger, Ouganda, Sénégal et Sierra Leone. Cette rencontre permettra aux experts et aux associations qui participent à cette étude étalée sur trois ans de faire l'évaluation commune de sa première phase. A cette occasion, un point de presse est prévu aujourd'hui à Rabat pour la présentation des principaux résultats des études réalisées sur l'amélioration des ressources, la transparence et la gouvernance de l'enseignement primaire, dans les sept pays africains.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
[http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/le%20soir%2020\\_05\\_09.gif](http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/le%20soir%2020_05_09.gif)

*Le Soir*

## **Le président de la municipalité d'Ouarzazate mobilise des agents d'autorité pour mener une campagne électorale prématurée**

*Trois partis politiques (PAM, USFP, PI) accusent le président de la municipalité d'Ouarzazate, de mobiliser des agents d'autorité, pour mener une campagne électorale prématurée.*

*Al Jarida*

## **Oualidia dans le noir pendant une semaine !**

*A quelques encablures de la saison estivale, Oualidia a été plongée dans le noir pendant plus d'une semaine, faute de paiement des factures d'électricité. C'est presque incroyable, mais hélas vrai ! Cette station balnéaire qui s'apprête à accueillir des milliers de visiteurs a en effet pataugé dans la pénombre dans l'indifférence des responsables communaux.*

*L'Opinion*

**21/05/2009**

## **29 cas de corruption et 13 cas de détournement d'argent public dans les écoles marocaines**

*Les résultats du rapport réalisé par Transparency Maroc sur le système de gestion et de gouvernance du cycle d'enseignement primaire au Maroc a relevé l'existence de 29 cas de corruption et de 13 cas de détournement de fonds dans les écoles concernées par l'étude. Selon le rapport, il y a plus de cas de corruption et de détournement de fonds déclarés dans les écoles qui ne disposent pas de COGES (conseil de gestion).*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/attajdid%2021-05-09.gif>

*Attajdid*

### **Azeddine Akesbi : la corruption sévit dans le secteur de l'éducation**

*Le secrétaire général adjoint de Transparency Maroc, M. Azzedine Akesbi, affirme que le rapport de Transparency sur le secteur de l'éducation primaire, entre dans le cadre d'une étude comparative avec des pays africains. Le but de ce rapport est d'analyser le système de financement et les procédures d'élaboration et de gestion du budget de l'éducation nationale. M. Akesbi a déclaré que cette étude a concerné les pays africains vu la dégradation continue des conditions de fonctionnement des écoles publiques et la propagation de la corruption dans ces pays.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : <http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al%20massae21-05-09.gif>

*Al Massae*

### **Des accusations à l'encontre d'un conseil communal de la province de Taroudant**

*Des associations de la commune de Sidi Abdellah Ou Said, réclament une commission d'enquête au sujet de l'achat d'un lot de terrain « fictif » d'une valeur de 10 millions de dirhams par le conseil communal. Les autorités de la province de Taroudant, ont envoyé un comité d'inspection présidé par l'ancien secrétaire général de la préfecture de la ville pour enquêter sur cette affaire.*

*Al Jarida*

### **Le scandaleux rapport de l'Inspection générale**

*Une pièce de collection ! Rares sont les rapports qui peuvent prétendre à ce titre. Celui de l'Inspection générale chargée de contrôler les instances judiciaires en fait partie. D'abord ne serait-ce que parce qu'il rend les conclusions d'une inspection qui a ciblé 40 juridictions en 2007 et 2008. Cette unité, dirigée par Driss Idriss Bichre, « n'a, par ailleurs, jamais communiqué sur son travail », selon un observateur averti. Elle est composée uniquement de présidents de chambres près de la cour suprême. Par ailleurs, depuis novembre 2007, 37% des juridictions nationales ont été passées au peigne. Les hauts magistrats de l'Inspection générale se sont d'abord penchés sur les affaires civiles. L'un des premiers constats est l'existence d'irrégularités procédurales. Ainsi, il s'avère que des magistrats ne distinguent pas entre documents de fond et de forme dans un dossier contentieux !*

*L'Economiste*

**22/05/2009**

### **Le droit d'accès à l'information, un pilier pour une meilleure gouvernance**

*Transparency Maroc, avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert, a organisé lundi 18 mai le deuxième séminaire maghrébin sur le droit à l'information administrative, une démarche « parrainée » également par l'UNESCO. La question étant transversale, il a fallu jeter un regard vers les pays avoisinants : la Tunisie, l'Algérie et la Mauritanie, faire l'état des lieux dans chaque pays, et discuter, à travers une vision plus élargie, sur la mise en place d'un plan d'action. A noter que Transparency n'a de représentation qu'au Maroc et qu'associer les experts maghrébins à cette démarche a été d'une richesse extrême.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : <http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/l%5C%27opinion%2022-05-09.doc>

*L'Opinion*

### **Des avocats manifestent contre un juge d'instruction**

*Dans une manifestation unique en son genre, des avocats de plusieurs barreaux du Maroc se sont donné rendez-vous, hier, à la Cour d'Appel de Casablanca pour protester contre le juge d'instruction Jamal Serhane, en charge depuis plusieurs années d'affaires judiciaires de grande importance. Les hommes en robe noire reprochent à ce juge un comportement habituellement outrageux à leur égard, et de bafouer les dispositions du code de procédure pénale et les droits de la défense notamment en refusant ou en tardant à leur délivrer les pièces des dossiers sur la base desquels sont poursuivis leurs clients.*

### *L'Opinion*

### **Affaire de construction non autorisée**

*Quinze personnes ont été déférées hier devant la justice pour leur implication présumée dans la construction et la commercialisation d'habitations non autorisées au douar « Bouih » dans la banlieue nord de Casablanca.*

### *Libération*

### **Des fonctionnaires de la prison d'El Jadida dénoncent l'octroi de privilèges à un prisonnier**

*Des fonctionnaires de la prison Sidi Moussa d'El Jadida dénoncent les privilèges accordés à l'un des prisonniers. Ce dernier, ex-militaire, accusé d'actes de mutinerie, a passé 7 jours seulement en cellule disciplinaire alors qu'il avait été condamné à y passer 20 jours.*

### *Al Jarida*

### **Un rapport révèle le manque de transparence dans la gestion budgétaire des écoles**

*Les résultats de l'étude menée par Transparency Maroc révèlent un manque de transparence dans la gestion des budgets des écoles primaires. Selon le rapport, les directeurs et les parents d'élèves ne sont informés ni sur les ressources financières affectées aux écoles, ni sur la manière dont elles sont dépensées. L'étude a porté sur un échantillon de 60 écoles primaires relevant de seize délégations (onze du Grand Casablanca et cinq de Meknès Tafilalet) et le questionnaire ménages a concerné quelques 1040 parents ou tuteurs d'élèves. 100% des directeurs disent que leur école ne reçoit aucuns subsides du gouvernement central et local. Néanmoins, chaque école est tenue d'élaborer des rapports financiers qui sont remis à la délégation pour 71,7% des directeurs interrogés, 3,3% les remettent aux inspecteurs et 18,3% ne savent pas.*

*L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :*  
<http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/assabah%2022-05-09.gif>

### *Assabah*

### **Accès à l'information : le Maroc à la traîne**

*L'accès à l'information par le public est difficile presque dans l'ensemble des pays du Maghreb. Aucun de ces derniers n'est doté d'un cadre juridique et constitutionnel qui régleme et facilite la communication de l'information par les départements de l'Etat. Ce sont les principales constatations soulevées lors du deuxième séminaire maghrébin sur le droit d'accès à l'information administrative tenu dernièrement à Rabat. Cette rencontre a été initiée par Transparency Maroc (TM) avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert. « L'accès à l'information est un outil de transparence et de reddition des comptes et un moyen efficace de prévention de la corruption, et de bonne gouvernance publique », souligne M. Kamal Mesbahi, membre de TM lors des travaux de ce workshop.*

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :  
[http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/1%5C%27economiste\\_22\\_05\\_09.doc](http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/1%5C%27economiste_22_05_09.doc)

*L'Economiste*